



VEREINTE NATIONEN
Informationsdienst

For information — not an official document Zur Information — kein offizielles Dokument Pour information — document sans caractère officiel

RAPPORT ANNUEL DE L'OICS
Note de base n° 3

Date de publication : 4 mars 1997

Des stimulants utilisés comme "coupe-faim miracle"

Parmi les grands sujets qui ont retenu l'attention particulière de l'Organe international de contrôle des stupéfiants dans son dernier rapport est la demande accrue de "réducteurs de poids" contenant des stimulants du type amfétamine, qui sont commercialisés comme "remèdes rapides" contre l'obésité. La forte accélération de la consommation de ces drogues sous ordonnance ne s'explique pas seulement par les campagnes promotionnelles des médias sur Internet, mais également par l'attrait qu'exercent les stimulants de ces préparations.

L'abus des réducteurs d'appétit pour leurs propriétés stimulantes a été signalé dans un certain nombre de pays dans le monde, comme l'a été le détournement de ces substances vers des marchés illicites et leur passage en contrebande d'un pays à l'autre. L'Organe a reçu des rapports citant des clubs de gymnastique, des boutiques de mode et des instituts de beauté comme lieux où ces drogues pouvaient être illicitement obtenues.

Bien que la publicité à destination du public des produits pharmaceutiques placés sous contrôle soit interdite aux termes de l'article 10 de la Convention de 1971 sur les substances psychotropes, l'Organe regrette de constater que des omnipraticiens et des centres d'amincissement aux États-Unis utilisent Internet pour promouvoir une préparation contenant de la phentermine -- un stimulant inscrit au Tableau IV de la Convention de 1971 -- en combinaison avec une autre préparation contenant de la fenfluramine -- une substance qui n'est pas soumise à contrôle international. La combinaison est connue sous le nom de "fen/phen".

Gouvernements intéressés

Dans les Amériques -- particulièrement en Argentine, au Brésil, au Chili et aux États-Unis -- les préparations de réducteurs de l'appétit contenant des stimulants sous contrôle international sont consommées en beaucoup plus grandes quantités que dans d'autres régions. Certains gouvernements d'Amérique latine se sont montré préoccupés par la distribution à grande échelle de ce type de "coupe-faim", fréquemment en association avec d'autres drogues affectant le système nerveux central. Parmi ces drogues, on peut citer des benzodiazépines telles que le Valium® et le Librium®, qui sont également soumises à des restrictions aux termes de traités.

La tendance actuelle constitue un "retour" aux stimulants du type amfétamine, et les versions d'aujourd'hui sont proches de celles qui étaient prescrites comme réducteurs d'appétit dans les années 60 et 70, et qui ont contribué à l'explosion dans le monde entier des stimulants fabriqués

illicitement. Cette explosion a été provoquée par un enchaînement de phénomènes : promotion des amfetamines comme "coupe-faim", demande accrue d'amfetamines licites, renforcement des restrictions à la vente licite, production de drogues du type amfetamine dans des laboratoires clandestins pour satisfaire la demande illicite, jusqu'au présent engouement pour le "speed", l'"Ecstasy" et autres stimulants de synthèse.

Dangers

Les substances visées provoquent une pharmacodépendance. Les réactions négatives aux stimulants du type amfetamine vont d'une hypertension à des violences dans le comportement et à la paranoïa.

En raison du risque qu'ils donnent lieu à des abus et provoquent et des réactions négatives, les anorexiques du type amfetamine ne sont plus désormais recommandés dans la plupart des pays pour le traitement de l'obésité, sauf dans des cas graves et pour des périodes limitées.

Mesures à prendre

Le Brésil et le Chili ont adopté de nouvelles mesures pour prévenir le mauvais usage des prescriptions magistrales, et le Chili a déjà signalé une baisse récente de l'usage des anorexiques.

L'Organe prie tous les gouvernements d'observer strictement les dispositions des traités qui restreignent la publicité pour ces substances et il incite les médias de tous les pays à favoriser une attitude plus responsable vis-à-vis de la consommation de stimulants comme réducteurs d'appétit. Il invite instamment aussi les gouvernements à arrêter le détournement des anorexiques des circuits licites afin de prévenir la croissance des marchés illicites de ces stimulants.

Service d'information des Nations Unies, Vienne
Centre international de Vienne, P.B. 500, A-1400 Vienne (Autriche)
téléphone : 43-1 21345-4666; fax : 21345-5899

On peut trouver le texte intégral du Rapport de l'OICS sur la page Internet de l'OICS
adresse : <http://www.undcp.org>
à partir du 4 mars 1997